



## A retenir

- MILDIU** Nouvelles sorties de taches sur jeunes feuilles sur les témoins non traités. Anticipez les orages de ce week-end.
- BLACK-ROT** La situation n'évolue pas sur feuille mais les symptômes apparaissent sur les baies sur les témoins non traités. Restez vigilants jusqu'à la véraison sur les parcelles impactées.
- VERS DE LA GRAPPE** Le 2<sup>ème</sup> vol est en cours. Des pontes sont observées.
- OÏDIUM** Pas d'évolution mais les symptômes restent présents. Restez vigilants.
- FLACESCENCE DOREE** En conventionnel : T2: du 16 au 30 juin (T1 +15j)  
En AB : T2 AB : du 11 au 25 juin (T1 + 10j)  
et T3 : du 21 juin au 4 juillet (T2+10j)

### Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional DRAAF](#)

## METEO



Dégâts de grêle – juin 2020 -  
Photo Vivalie

### • Faits marquants de la semaine écoulée

Cette semaine (du 15 au 21 juin) a cumulé 10mm sur l'ensemble de l'appellation. Localement des cumuls supérieurs à 20mm ont été signalés (Villesèque, Trébaix). De la grêle a encore été recensée le 18 juin, les dégâts restent faibles et localisés (Villesèque, Trébaix, Douelle, Mercuès, Trespous).

### • Prévision pour la semaine du 17 au 23 juin

Une dégradation orageuse est prévue pour la fin de semaine.

	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29	Mar 30
<b>Températures</b>	15-35	16-35	18-32	19-30	18-30	17-31	16-32
<b>Tendances</b>							

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambre d'agriculture du  
Lot, Chambre régionale  
d'agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie,  
SODEPAC, Vivalie Cave  
des Côtes d'Olt

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la Biodiversité

# STADES PHENOLOGIQUES

Les parcelles sont majoritairement au stade « grains de pois » et proche de la fermeture de la grappe. De la coulure et du millerandage sont signalés en tous secteurs et parfois de manière importante.

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Situation au vignoble

Une augmentation notable des symptômes sur feuilles est observée sur les témoins non traités.

Au vignoble, cette sortie est contenue.

### • Données de la modélisation (*Potentiel Système – IFV*) : J = 22 juin

**Situation de J-7 à J** : La pression exercée par le reste, à ce jour, faible sur les secteurs de Sauzet et Soturac mais devient moyenne sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt.

Des contaminations épidémiques sont modélisées sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt (pression plus élevée) les 17 et 18 juin.

Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

**Simulation de J à J+10** : La pression devrait devenir faible à moyenne sur les secteurs de Sauzet et Soturac et forte sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt.

Du fait de ces niveaux de pressions modélisés hétérogènes, les cumuls nécessaires à la modélisation de contaminations épidémiques sont hétérogènes :

- Dès 3 mm sur le secteur de St Vincent Rives d'Olt
- 6 mm cumulés sur le secteur de Soturac
- 20 mm cumulés sur le secteur de Sauzet

Les taches issues des contaminations épidémiques des 17-18 juin (St Vincent Rives d'Olt) devraient être visibles autour des 22-23 juin.

**Évaluation du risque** : Les symptômes progressent sur les témoins non traités.

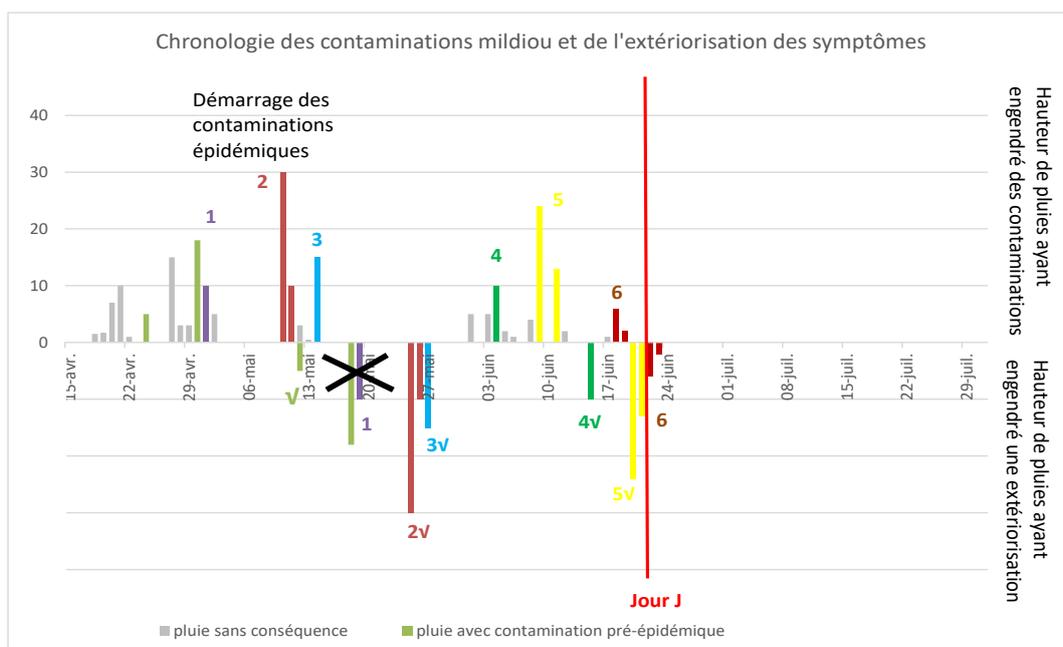
De nouvelles contaminations sont possibles avec 3 à 20 mm de pluie. Restez vigilants lors des orages annoncés pour la fin de la semaine.

Sur les parcelles présentant des symptômes, des repiquages sont possibles lors des rosées matinales ou de pluie de plus faible ampleur.

**Mesures prophylactiques** : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.



Mildiou sur grappe – juin 2020  
Photo CA46



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département du Lot et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Des symptômes apparaissent sur baies suite aux pluies de début juin. Cette sortie importante s'observe sur les témoins non traités. Au vignoble, la situation semble maîtrisée.

**Évaluation du risque :** Les sorties attendues suite aux pluies de juin sont en train de s'extérioriser et pourraient encore progresser.

La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe.

Une fois ce stade atteint, la surveillance pourra être relâchée sur parcelles saines mais une vigilance restera de rigueur en cas de prévisions d'orages. Sur les parcelles fortement impactées, la vigilance devra être maintenue jusqu'à la véraison.



Black-rot sur baies – juin 2020

Photo Vivalie

### • Reconnaissance des symptômes

Sur baies, les dégâts de black-rot s'expriment d'abord par l'apparition de taches blanchâtres, déprimées, décolorées, généralement circulaire. Très rapidement, c'est la baie entière qui est altérée et qui prend un aspect ridé. Au bout de quelques jours, les baies brunissent et se couvrent de ponctuations noires (pycnides).



Symptôme précoce de Black-rot sur baies - Photo Vivalie



Evolution des symptômes de Black-rot - Photo CA81

## BOTRYTIS *(Botrytis cinerea)*

### • Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs : **sensibilité variétale** ; **climatologie** de la campagne ; **déroulement de la floraison** (quasi optimal cette année) ; **prophylaxie** (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappe et de l'oïdium).

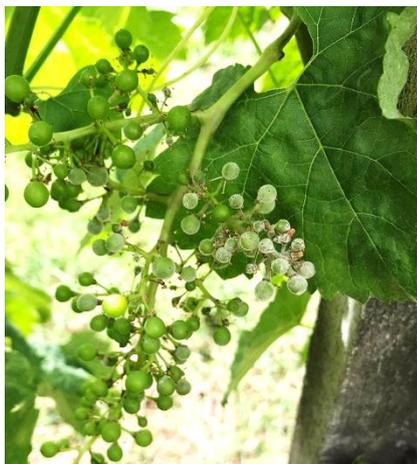
**Évaluation du risque** : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le prochain stade clé dans la gestion de ce bio-agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Les conditions actuelles sont défavorables au champignon. Mais restez vigilants sur les parcelles grêlées.

**Mesures prophylactiques** : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

## OÏDIUM *(Erysiphe necator)*



Oïdium sur grappes (juin 2020)

Photo CA46

### • Situation au vignoble

Pas d'évolution cette semaine. Sur le vignoble, des baies oïdiées sont toujours visibles sur parcelles sensibles (Merlot, Gamay) mais globalement, la maladie reste discrète.

**Évaluation du risque** : Extériorisation des contaminations printanières.

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

**Mesures prophylactiques** : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

**Techniques alternatives** : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

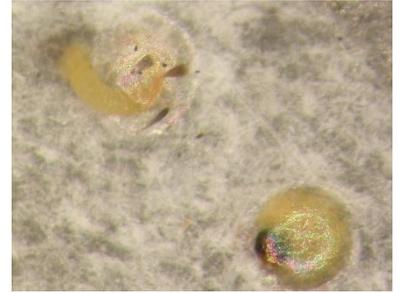
## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

### • Situation au vignoble

Les captures sont hétérogènes suivant les secteurs. Quelques pontes sont observées au vignoble.

### • Données de la modélisation (LOB - IFV)

Hormis à Sauzet, le vol semble se terminer. Le dépôt des pontes est en cours et sur les secteurs les plus précoces, les L1 sont visibles.



Stade tête noire – Photo IFV

**Évaluation du risque :** Le 2<sup>ème</sup> vol est en cours ainsi que le dépôt des pontes. Le stade « tête noire » apparaît 5 à 7j après le dépôt des pontes. Surveillez vos parcelles.

Les stratégies de gestion reposent maintenant sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes et l'apparition du stade tête noire. Il convient de bien gérer la G2 si un dépassement du seuil de nuisibilité a été observé lors du comptage de glomérules.

**Seuil indicatif de risque :** 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences en G1 (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

**Techniques alternatives :** lutte par confusion sexuelle

## CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

### • Situation au vignoble

Des larves et quelques grillures sont signalées.

**Évaluation du risque :** Surveiller les niveaux de population larvaire. Ce ne sont pas les adultes qui sont à l'origine des dégâts de grillure mais les larves que l'on trouve sur la face inférieure des feuilles.



Larves de cicadelle verte - Photo Vinovallée

**Seuil indicatif de risque :** 100 larves pour 100 feuilles

**Mesures prophylactiques :** L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

## FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

### • Situation au vignoble

Des symptômes ont été recensés sur la commune de Pradines.

**Évaluation du risque :** Le T1 intervient généralement 1 mois après les premières éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre et correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1 <sup>er</sup> au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (11 au 25 juin)	En cours En cours

<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, (dates à préciser ultérieurement) <b>en AB</b> : 10j après le T2	A définir  <b>En cours</b>
-----------	---	----------------------------------

Le T3 est obligatoire pour :

- les parcelles de vigne-mères
- et sur toutes parcelles de vigne sur les communes de Mercuès, Pradines et Parnac.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si : présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement), présence de friches de vigne dans l'environnement proche, présence de pieds FD dans la parcelle...

***Mesures prophylactiques** : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.*

## AUTRES OBSERVATIONS

- **Carences** : Les cas de carences en potasse sont nombreux sur le vignoble
- **Erinose** : remontée des symptômes sur les jeunes feuilles.
- **Acariose** : présence sur vigne en place.

**Prochain BSV, le mardi 30 juin 2020**

### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Vivalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.